

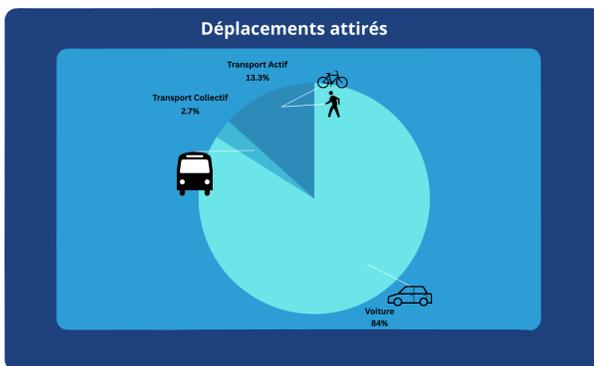
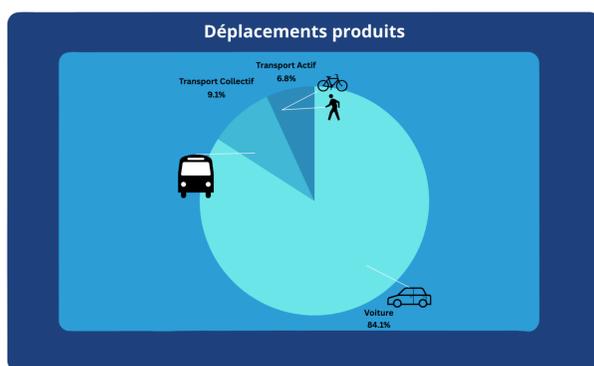
Transport et mobilité

Portrait

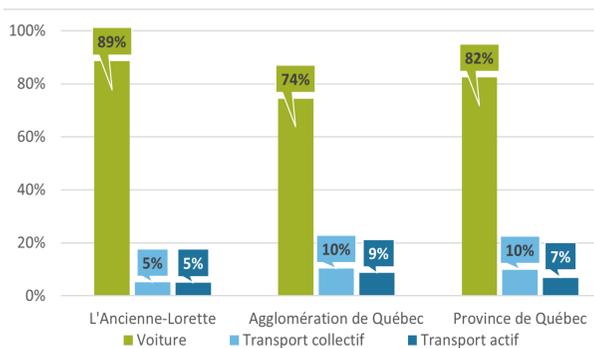
L'auto solo fortement représentée sur le territoire

La voiture est au cœur de notre quotidien et constitue souvent le mode de transport le plus simple et le plus efficace, même pour de courts déplacements. Cependant, le recours à l'automobile entraîne certains effets négatifs pour l'environnement et pour la santé (pollution atmosphérique, gaz à effet de serre, îlots de chaleur urbains), tout en accaparant une part importante de notre budget.

PART MODALE DES DÉPLACEMENTS PRODUITS ET ATTRISÉS À L'HEURE DE POINTE DU MATIN (2017)



PART MODALE DES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL (2021)



Un territoire à fort potentiel pour la mobilité active

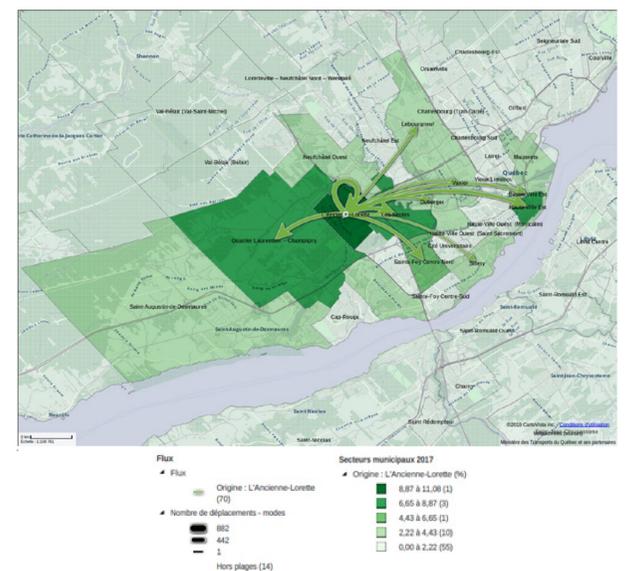
Considérant la taille du territoire et la présence de quartiers résidentiels relativement compacts et perméables, nombreux sont les déplacements utilitaires qui pourraient être réalisés à pied ou à vélo si la présence d'infrastructures (trottoirs, voies cyclables) connectées et confortables permettait aux piétons et aux cyclistes d'avoir accès efficacement aux principaux lieux d'activités de la ville.



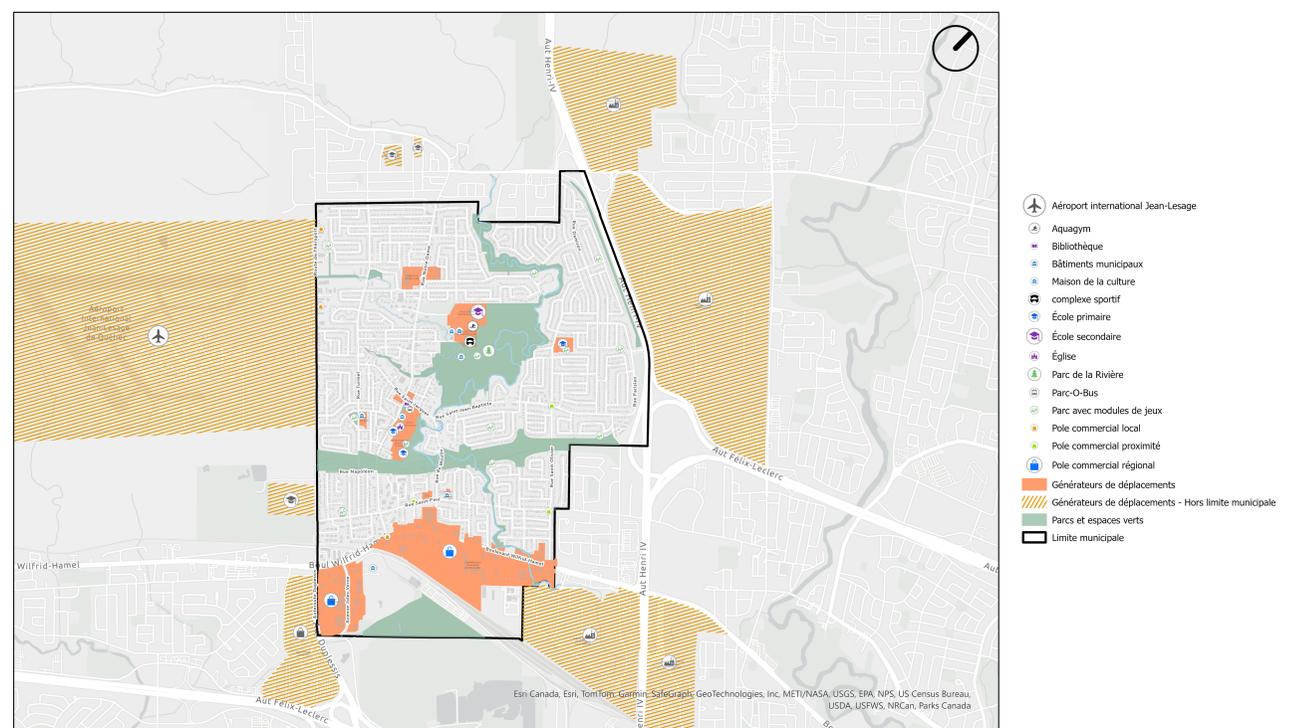
Des alternatives efficaces à l'utilisation de la voiture individuelle

Près de 83 % de la population active travaille à l'extérieur du territoire. Le développement d'une offre de transport diversifiée combinant transport actif, transport collectif et autopartage à destination des principaux pôles d'achalandage de l'Agglomération de Québec pourrait devenir une alternative efficace à l'utilisation de la voiture individuelle.

DÉPLACEMENT DOMICILE-TRAVAIL DONT L'ORIGINE PROVIENT DE L'ANCIENNE-LORETTE



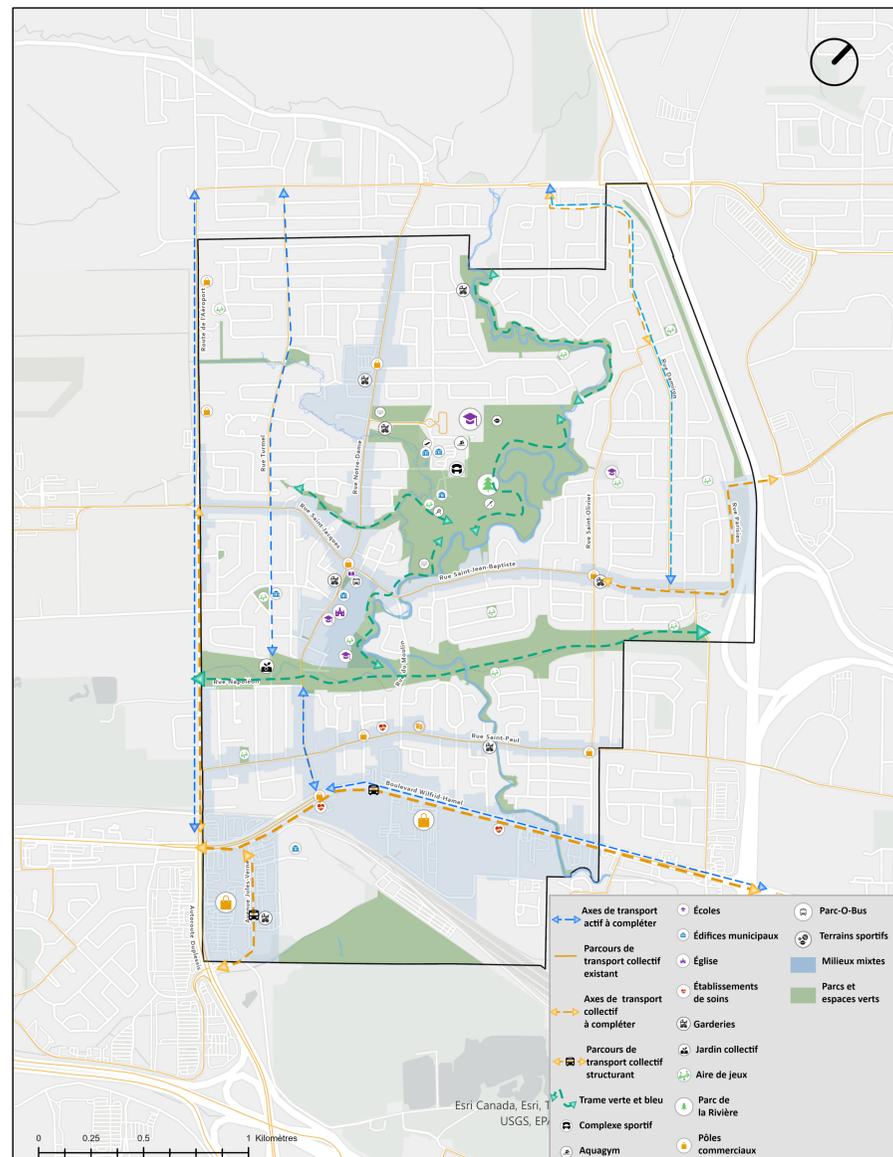
LES GÉNÉRATEURS DE DÉPLACEMENTS



Transport et mobilité

Vision

DES MILIEUX DE VIE FACILEMENT ACCESSIBLES



Vision

Le développement de la mobilité active et durable sur le territoire est une priorité afin de permettre aux résidents de se déplacer efficacement et en toute sécurité vers les principaux lieux d'activités à pied, à vélo ou en transport en commun

Des actions concrètes afin de faciliter l'accès aux services, aux espaces publics et aux milieux naturels

Voici quelques-unes des actions ciblées par le plan d'urbanisme :

- Adopter un plan d'action en matière de sécurité routière ;
- Desservir prioritairement à l'aide de trottoirs et d'infrastructures cyclables les pôles d'emplois, de consommation et de services, les écoles, les parcs et les boisés urbains ;
- Réaliser un corridor de transport actif sous forme de lien cyclo piéton à même l'emprise du MTMD afin de relier le corridor des Cheminots et le corridor du Littoral ;
- Travailler de concert avec le RTC afin d'implanter sur le territoire l'offre de vélos à assistance électrique en libre-service « à Vélo » ;
- Participer au comité de travail en accessibilité (VAL/RTC) ;
- Procéder à la mise en œuvre des recommandations du plan de transport actif lors de la mise en place de nouvelles infrastructures ;
- Entreprendre des démarches auprès du RTC afin d'améliorer la fréquence des parcours à destination des principaux lieux d'activités de l'agglomération (colline parlementaire, quartier Saint-Roch, plateau centre de Sainte-Foy, Lebourgneuf et Université/cégep de Sainte-Foy) ;
- Travailler de concert avec le RTC dans l'ajout d'une ligne Métrobus le long du Boulevard Wilfrid-Hamel et de l'avenue Jules-Verne reliant le Parc-O-bus Le Gendre au Parc-O-Bus Les Saules ;
- Entreprendre des démarches auprès du RTC afin d'améliorer la desserte dans l'axe est-ouest en bordure du boulevard Chauveau par l'ajout d'un parcours régulier à destination du boulevard de l'Ormière ;
- Évaluer la pertinence et la faisabilité auprès du RTC d'ajouter des pôles d'échanges intermodaux (Parc-O-Bus) sur le territoire et de bonifier le nombre d'abribus sur l'ensemble des parcours ;
- Travailler de concert avec le RTC afin d'intégrer des parcours de rabattement fréquents vers le futur réseau de transport structurant (tramway).

Transport et mobilité

Vision (suite)

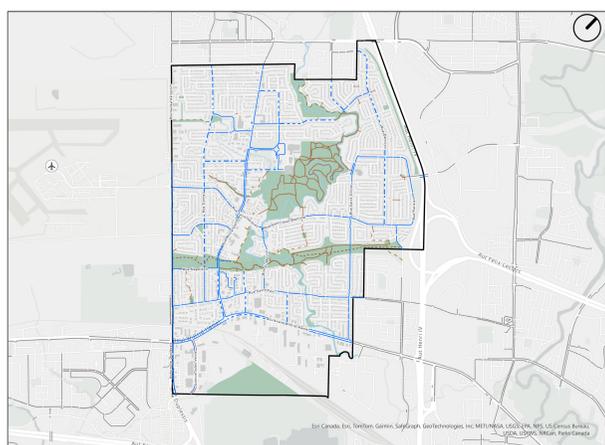
L'adaptation de la Ville aux modes actifs

Les moyens de transport actifs, tels que la marche ou le vélo, favorisent l'activité physique, améliorent notre niveau d'énergie et diminuent notre empreinte écologique. Il est donc important d'adapter notre ville à cette nouvelle réalité afin d'offrir des **alternatives de transport sécuritaires et conviviales** aux citoyens.



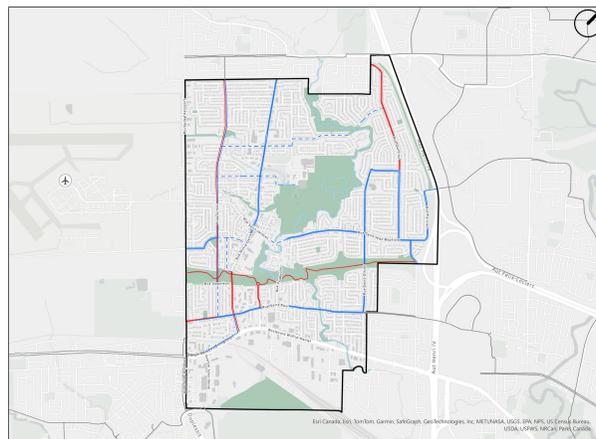
Un réseau piéton et cyclable qui s'agrandi

Le réseau piétonnier de L'Ancienne-Lorette s'étend sur **37,2 km**, dont 24,4 km de trottoirs implantés majoritairement sur les voies principales et secondaires ainsi qu'un vaste réseau de sentiers récréatifs (12,8 km) parcourant les principaux parcs et espaces boisés.



- ✈️ Aéroport international Jean-Lesage
- Trottoirs
- - - Trottoirs projetés
- Sentiers piétonniers
- - - Sentiers piétonniers à l'étude
- Trottoirs Ville de Québec
- Parcs et espaces verts
- ▭ Limite municipale

Quant au réseau cyclable, il est principalement dédié à un usage utilitaire. Celui-ci se déploie sur une longueur totale de **22,9 km**, principalement sous la forme de bandes cyclables bidirectionnelles (15,17 km), de chaussées désignées (4,18 km), de pistes cyclables bidirectionnelles sur rue (2,95 km) et de sentiers polyvalents en site propre (600 mètres).



- ✈️ Aéroport international Jean-Lesage
- Réseau cyclable
- - - Chaussées désignées
- - - Réseau cyclable projeté
- Réseau cyclable Ville de Québec
- Parcs et espaces verts
- ▭ Limite municipale

Afin de stimuler les déplacements actifs et ainsi **améliorer la santé et la qualité de vie des citoyens**, la Ville de L'Ancienne-Lorette a récemment adopté son premier **plan directeur de transport actif 2021-2031** (PDTA). Présentant en détail la situation de la mobilité active à L'Ancienne-Lorette, le PDTA vise à améliorer les conditions de déplacements des piétons et des cyclistes de tous âges, afin qu'ils puissent profiter d'un réseau confortable, sécuritaire et connecté à l'ensemble des principaux points d'attrait de la ville.

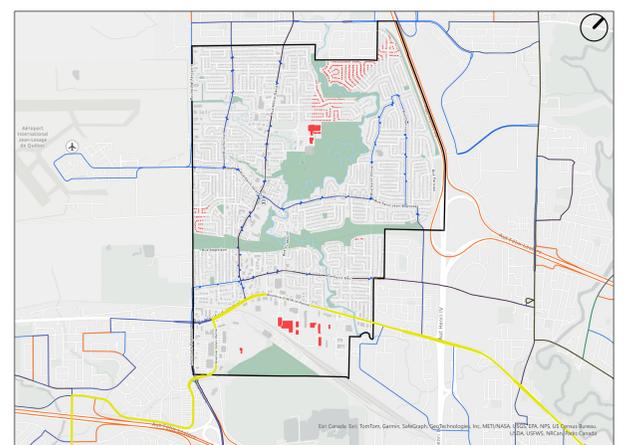


La desserte en transport collectif, une priorité constante

La bonification de l'offre en transport collectif constitue un enjeu de taille pour L'Ancienne-Lorette, notamment dans un contexte de population vieillissante. La Ville évalue constamment diverses opportunités d'amélioration du transport collectif en partenariat avec les intervenants du Réseau de transport de la Capitale (RTC).



L'Ancienne-Lorette est desservie par **11 parcours d'autobus** du RTC : 4 parcours réguliers (76, 79, 80, et 93), 6 parcours express (279, 280, 380, 391 et 580) et 1 parcours Couche-tard (980). Depuis novembre 2023, le service Flexibus, un service de transport en commun sur demande, a été déployée sur le territoire. Le réseau de transport de la Capitale prévoit bonifier l'offre en transport collectif à court et moyen termes, notamment par l'ajout d'un **parcours « Métrobus »** le long du boulevard Wilfrid-Hamel et de l'avenue Jules-Verne dans le cadre du déploiement du réseau structurant de transport en commun.



- ✈️ Aéroport international Jean-Lesage
- 🚌 Parc-O-Bus
- Arrêts RTC

- Parcours RTC
- Express
- Régulier
- Couche-Tard
- Réseau structurant de transport en commun projeté (Métrobus)
- Bâtiments localisés à plus de 400 m d'un arrêt d'autobus
- Parcs et espaces verts
- ▭ Limite municipale